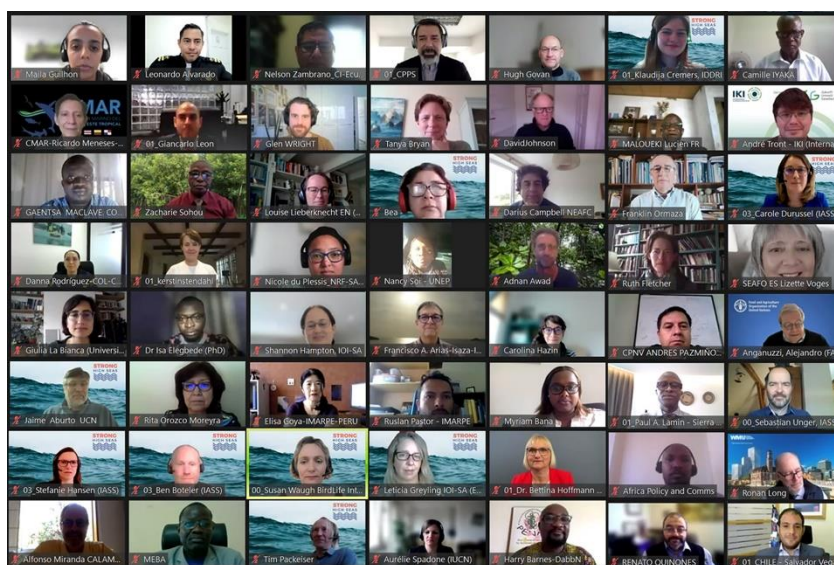


Vers une gestion intégrée de la haute mer: Retours d'expérience pour une action régionale et globale

Atelier de dialogue organisé par le projet STRONG High Seas et ses partenaires régionaux, le Secrétariat de la Commission Permanente du Pacifique Sud (CPPS) et le Secrétariat du Programme des Mers Régionales de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Convention d'Abidjan)

29-31 mars 2022



Dialogue
Workshop V
29 - 31 March 2022

Participants à l'atelier © Projet STRONG High Seas, 2022

Le programme de l'atelier peut être consulté [ici](#).

Les présentations de l'atelier peuvent être consultées [ici](#).

Pour plus d'informations sur le projet STRONG High Seas, veuillez consulter le site: <https://www.prog-ocean.org/our-work/strong-high-seas/> ou contactez: stronghighseas@iass-potsdam.de

Résumé de l'atelier

Le [projet STRONG High Seas](#) est un projet d'une durée de cinq ans qui vise à renforcer la gouvernance régionale des océans pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (BBNJ, pour son acronyme en anglais). En collaboration avec le Secrétariat de la Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS) et le Secrétariat du Programme des mers régionales d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Convention d'Abidjan), le projet vise à développer et proposer des mesures ciblées pour faciliter le développement d'approches de gestion intégrées et écosystémiques pour la gouvernance des océans dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale.

L'atelier 'Vers une gestion intégrée de la haute mer: Retours d'expérience pour une action régionale et globale' qui s'est déroulé en ligne du 29 au 31 mars 2022, est le dernier d'une série de cinq ateliers de dialogue organisés dans le cadre du projet STRONG High Seas dans la région du Pacifique du Sud-Est et de l'Atlantique du Sud-Est (voir le programme des ateliers à l'annexe 2). Cette série d'ateliers vise à rassembler les parties prenantes pour discuter des défis actuels ainsi que des opportunités en matière de gouvernance mondiale et régionale des océans, à favoriser l'échange de connaissances et d'informations et à créer de nouveaux réseaux. Ces ateliers de dialogue appliquent une approche interactive pour permettre l'échange d'informations entre les participants et explorent divers sujets relatifs à la conservation et à l'utilisation durable de la BBNJ.

Au total, 132 participants – représentants des États, y compris des deux régions du projet, organisations mondiales et régionales, institutions scientifiques, universités, secteur privé et ONG – ont pris part à l'atelier (voir les figures 1 et 2 et l'annexe 1).

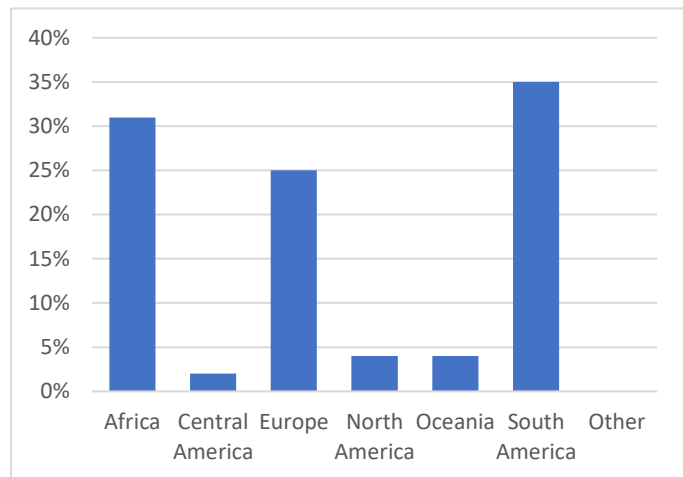


Figure 1: Localisation géographique des participants à l'atelier

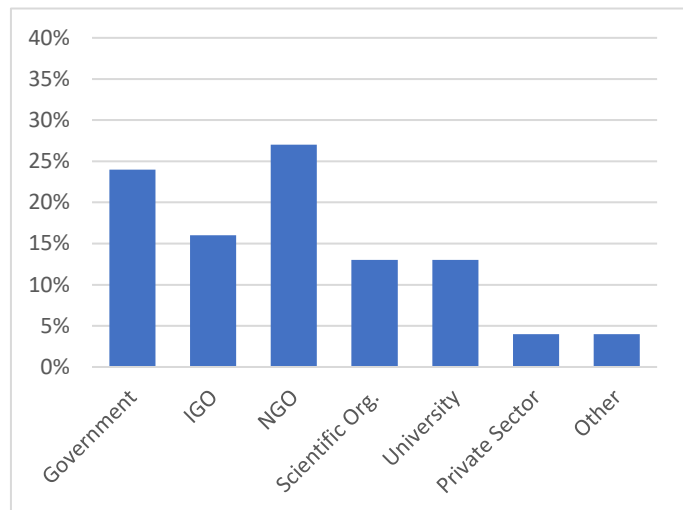


Figure 2: Groupes de parties prenantes présents à l'atelier

L'objectif de cet atelier était de fournir un cadre aux États et aux parties prenantes des régions de l'Atlantique du Sud-Est et du Pacifique du Sud-Est, et au-delà, pour partager les leçons apprises et identifier les actions clés pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale. En particulier, l'atelier s'est appuyé sur les résultats scientifiques du projet STRONG High Seas et sur les réflexions des participants pour suggérer et discuter des actions ciblées pour:

- Encourager la coopération entre les parties prenantes, tant entre les niveaux de gouvernance qu'entre les secteurs, afin de soutenir la mise en œuvre réussie du futur accord sur la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (accord BBNJ);

- Soutenir les initiatives et actions régionales en cours et en identifier de nouvelles pour améliorer la collaboration entre les parties prenantes afin d'étayer les efforts de conservation, par exemple au moyen d'outils de gestion par zone, à l'appui des objectifs régionaux et mondiaux; et
- Identifier les principaux domaines de convergence avec la mise en œuvre du futur accord BBNJ sur des questions telles que le changement climatique, l'économie bleue, l'exploitation minière en eaux profondes, le cadre mondial pour la biodiversité pour l'après-2020, où des efforts de collaboration sont nécessaires pour relever les défis transversaux et soutenir une action conjointe.

Perspectives et prochaines étapes

Tous les ateliers et événements dans le cadre du projet sont planifiés en étroite consultation avec le secrétariat de la CPPS et le secrétariat de la Convention d'Abidjan, leurs États membres et d'autres parties prenantes afin d'identifier les sujets pertinents, nécessaires et intéressants pour les régions du Pacifique du Sud-Est et de l'Atlantique du Sud-Est ainsi que les approches méthodologiques adéquates.

Les résumés de tous les ateliers de dialogue organisés dans le cadre du projet STRONG High Seas peuvent être consultés ici: <https://www.prog-ocean.org/our-work/strong-high-seas/strong-high-seas-resources/>.

Messages clés

- Il est nécessaire de disposer d'un accord BBNJ qui puisse être **efficacement mis en œuvre à l'avenir**. Cela **nécessitera des partenariats et une coopération multipartites** pour atteindre ses objectifs et faire en sorte que toutes les nations puissent également bénéficier de sa mise en œuvre.
- Le "principe de ne pas porter atteinte" (en anglais: *"not undermining principle"*) est une question clé. Il faut s'assurer qu'il y a une **coexistence harmonieuse entre l'accord BBNJ et les instruments existants**. Cela dépend du **dialogue** et de l'**échange d'informations**.
- Il est nécessaire d'**établir dans l'accord BBNJ des mécanismes clairs de coopération et de coordination** avec les autres organismes concernés. Il est également nécessaire de **clarifier le rôle des organes établis en vertu du futur accord BBNJ**. Si ces éléments ne sont pas clairs, l'accord BBNJ ne sera pas efficace.
- **Les capacités** ne peuvent être bénéfiques que si elles sont **axées sur les besoins des personnes et des pays**. Le **soutien à long terme fondé sur les besoins, les dialogues et l'engagement des parties prenantes, les échanges de connaissances et de technologies** ainsi que les **structures régionales** sont importants à cet égard.
- La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) encourage les États à coopérer sur une base régionale pour protéger le milieu marin et **le niveau régional peut soutenir les objectifs de conservation mondiaux**.
- Il existe **plusieurs types de coopération régionale sur différents thèmes et à différents niveaux** (par exemple, scientifique, lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (pêche INN) dans les eaux côtières et les zones situées au-delà de la juridiction nationale.
- Il existe **suffisamment d'informations et de connaissances scientifiques pour prendre des mesures de conservation et de gestion durable dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (ABNJ, pour son acronyme en anglais)**. Le **principe de précaution devrait être à la base** de toute prise de décision.

- **La coopération, notamment au niveau scientifique, a été fructueuse (par exemple, NACES, la coalition *Coral Reefs of the High Seas*) et a permis de prendre des décisions fondées sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles.** Toutefois, il faut trouver un moyen de **rendre l'interface science-politique plus directe et plus responsable.**
- Il est encore **nécessaire de rassembler différents types d'informations** (par exemple, entre les disciplines scientifiques) et **d'impliquer tous les groupes d'acteurs concernés afin de s'assurer que de multiples perspectives sont impliquées dans la prise de décision**, y compris, par exemple, la désignation, la conception, la mise en œuvre et l'application des mesures de gestion.
- De nombreuses initiatives ont mis en avant **l'importance de l'océan en tant que régulateur du climat et puits de carbone.** Cependant, **le changement climatique n'est pas un facteur dominant dans les négociations sur la BBNJ** en raison d'intérêts géopolitiques.
- Tous les processus politiques en cours (BBNJ, changement climatique, la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), subventions à la pêche de l'OMC) sont **interconnectés.** Il est donc très **important de rassembler les gens**, de **s'assurer de leur engagement**, et de **garantir les synergies et la complémentarité entre les différents accords et forums.** En particulier, il doit y avoir un **rapport constant entre l'Autorité internationale des fonds marins (ISA, pour son acronyme en anglais) et le régime BBNJ.**
- Il nous manque un **"foyer" multilatéral pour les questions relatives aux océans et la communauté océanique.** Le futur accord BBNJ pourrait constituer un tel foyer pour la communauté océanique.
- L'accord BBNJ est négocié d'un point de vue juridique, plutôt que d'un point de vue environnemental. **Il sera donc difficile de garantir l'efficacité de l'accord BBNJ sur le terrain.** En outre, il est nécessaire de **renforcer le lobbying en faveur de la cause environnementale** dans le cadre des négociations sur la BBNJ, des négociations dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et d'autres forums.
- Le **projet STRONG High Seas** est l'un des projets phares financés par le gouvernement allemand. Il a apporté une **contribution importante et précieuse** en rassemblant les gens et en montrant que la coopération, notamment aux niveaux national et régional, est cruciale.

Résumé des présentations et des discussions

Bienvenue et ouverture de l'atelier

Dr. Bettina Hoffmann, secrétaire d'État parlementaire du [ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature, de la sécurité nucléaire et de la protection des consommateurs](#), a accueilli les participants à l'atelier de dialogue intitulé 'Vers une gestion intégrée de la haute mer: Retours d'expérience pour une action régionale et globale'. Dr. Hoffmann a souligné l'importance de la santé des océans et des mers pour le bien-être économique, social et écologique de la planète entière. La conservation du milieu marin est une tâche mondiale qui dépend de la compréhension et du soutien mutuels de tous les États. Elle a en outre souligné l'importance de cet atelier pour échanger de nouvelles conclusions sur les mécanismes efficaces pour une politique internationale de protection du milieu marin qui fonctionne. Sans mécanismes de mise en œuvre solides – notamment au niveau des régions marines – les nouveaux objectifs de l'accord BBNJ resteront de simples déclarations d'intention.

L'ambassadeur José Luis Pérez Sánchez-Cerro, secrétaire général de la [Commission permanente du Pacifique Sud \(CPPS\)](#), a souligné que le projet STRONG High Seas a sans aucun doute permis aux

scientifiques, aux techniciens et aux responsables gouvernementaux de la région du Pacifique du Sud-Est d'acquérir des compétences au plus haut niveau et a aidé les pays à parvenir à une compréhension globale des aspects centraux associés aux processus de gouvernance des océans dans une perspective fondée sur les meilleures données scientifiques disponibles, un élément central pour soutenir la prise de décision.

Mme Kerstin Stendahl, chef du Service de l'intégration des écosystèmes à l'[ONU Environnement](#), a souligné l'importance du moment choisi pour cet atelier, qui se déroule à un moment où la communauté internationale négocie des mesures et des actions cruciales sur la biodiversité, y compris dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale, notamment sur le Cadre mondial pour la biodiversité post-2020 par le biais de la Convention sur la diversité biologique et des négociations sur la BBNJ. Alors que le monde est confronté à une triple crise planétaire, à savoir le changement climatique, la pollution et la perte de biodiversité, elle a souligné le rôle crucial du programme des mers régionales du PNUE, qui fournit des plateformes solides pour une action multilatérale visant à protéger et à gérer durablement l'utilisation des ressources côtières et marines vitales. Les orientations stratégiques pour les mers régionales 2022- 2025, récemment adoptées, visent à intégrer plus efficacement la conservation et l'utilisation durable des océans dans les politiques et les programmes, à harmoniser les méthodologies de suivi des progrès et à favoriser une réponse intégrée pour combattre la crise écologique, climatique, de pollution et sanitaire pour la santé de l'océan et des personnes qui en dépendent. Mme Stendahl a également souligné la décision CP13/13 adoptée par la Convention d'Abidjan lors de sa treizième Conférence des Parties en décembre 2021, qui démontre un engagement clair de ses États membres à rester actifs et à continuer de s'engager sur les questions concernant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les ABNJ dans la région de l'Atlantique Sud-Est. Elle a enfin salué le travail du projet STRONG High Seas qui a contribué à renforcer la gouvernance des océans pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale dans les régions de l'Atlantique du Sud-Est et du Pacifique du Sud-Est.

Dr. Carole Durussel, [IASS](#) et co-responsable du [projet STRONG High Seas](#), a souligné le rôle clé que joue l'océan, y compris les ABNJ, dans le maintien de la vie sur Terre et l'importance de prendre en compte la connectivité écologique de l'océan. Elle a rappelé que le projet STRONG High Seas vise à apporter des contributions scientifiques tangibles non seulement au renforcement de la gouvernance des océans au niveau régional, mais aussi à assurer un lien et une cohérence entre l'élaboration d'un instrument international sur les ABNJ et les initiatives régionales. L'échange de connaissances qui a lieu dans le cadre du projet STRONG High Seas offre une occasion importante d'améliorer la compréhension et le rôle de la coopération régionale, et contribue donc à une meilleure compréhension de la manière d'améliorer la gouvernance des océans, tant au niveau régional que mondial.

Session 1 : Le rôle de la coopération multi-acteurs dans le futur accord BBNJ et sa mise en œuvre

La première session de l'atelier s'est penchée sur le rôle de la coopération multi-acteurs dans le cadre du futur accord BBNJ et de sa mise en œuvre.

Carole Durussel ([IASS](#)) a présenté les messages clés du projet STRONG High Seas et des réflexions pour le débat sur le rôle de la coopération multi-acteurs dans le futur accord BBNJ et sa mise en œuvre.

Le projet STRONG High Seas est un projet de cinq ans (2017-2022) financé par l'Initiative internationale pour le climat (IKI) du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Conservation, de la Sécurité nucléaire et de la Protection des consommateurs (BMUV). Il est coordonné par l'IASS et mis en œuvre avec l'IDDRI, BirdLife International, l'Institut international de l'océan (IOI) - Afrique australe, l'Universidad Católica del Norte (UCN), le WWF Colombie et le WWF Allemagne. En collaboration avec le [Secrétariat de la CPPS](#) et le [Secrétariat du Programme des Mers Régionales d'Afrique de l'Ouest et du Centre](#), ce

projet se concentre sur deux régions focales, à savoir le Pacifique du Sud-Est et l'Atlantique Sud-Est. Les trois principaux objectifs du projet sont: a) Faciliter l'élaboration de méthodes de gestion améliorées pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les zones situées au-delà des juridictions nationales dans les régions du Pacifique du Sud-Est et de l'Atlantique du Sud-Est; b) Identifier les meilleures pratiques et apporter un soutien aux institutions régionales et aux autorités nationales pour la mise en œuvre des instruments régionaux existants; et c) Élaborer des options pour la gouvernance régionale dans un futur instrument international dans le cadre d'UNCLOS et transférer les leçons apprises au niveau régional au niveau mondial pour promouvoir la gouvernance des océans.

Depuis 2018, les États négocient un instrument international juridiquement contraignant au titre de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les ABNJ ([négociations sur la BBNJ](#)). Les négociations s'articulent autour de quatre éléments, à savoir les ressources génétiques marines, les outils de gestion par zone, y compris les aires marines protégées, les évaluations d'impact environnemental, ainsi que le renforcement des capacités et le transfert de technologie. En raison de la pandémie de COVID-19, les négociations sur la BBNJ ont été suspendues en 2020-2021, bien que des réunions intersessions aient été organisées en ligne pendant cette période pour assurer la poursuite des discussions entre les États. La [quatrième conférence de négociation \(CIG 4\)](#) s'est tenue au siège des Nations unies à New York, aux États-Unis, du 7 au 18 mars 2022. En raison des restrictions imposées par la COVID-19, seuls les États ont pu envoyer un nombre limité de représentants pour assister en personne aux négociations et les observateurs se sont vu refuser l'accès à l'enceinte des Nations unies pendant la première semaine des négociations. La CIG 4 a réalisé de nombreux progrès dans les discussions sur les quatre éléments, mais les négociations n'ont pas pu être conclues comme prévu. Les États ont donc appelé à un cinquième cycle de négociations (CIG 5) qui se tiendra en août 2022. En amont de la CIG 5, la présidente de la conférence, l'ambassadrice Rena Lee de Singapour, mettra à jour le projet de texte de l'accord BBNJ.

La coopération n'est pas seulement une obligation légale en vertu du droit international (y compris la CNUDM, l'ANUSP, la CDB, l'Agenda 2030, etc.), elle est également une considération importante en raison de la connectivité écologique de l'océan. Pourtant, la coordination et l'intégration dans le large éventail de conventions, traités et autres arrangements mondiaux et régionaux pour la gouvernance des grandes questions relatives aux océans, telles que la biodiversité, la pêche, la pollution et le climat, restent souvent faibles. La conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale ne peuvent être réalisées efficacement que si l'on tient compte du lien entre la terre, l'océan et l'atmosphère, ce qui nécessite l'application d'une gestion intégrée des océans. La coopération et la coordination entre les parties prenantes sont la pierre angulaire de sa réalisation et de sa mise en œuvre.

Entre les termes coopération, coordination et collaboration, il y a une différence dans le niveau d'engagement des parties impliquées:

- La coopération requiert le niveau d'engagement le plus bas. C'est lorsque les parties ont des objectifs indépendants et qu'elles s'entendent pour ne pas interférer les unes avec les autres. Il s'agit d'éviter la concurrence.
- La coordination est une question d'efficacité. Les actions des utilisateurs sont dirigées par un coordinateur pour atteindre un objectif commun.
- La collaboration exige le plus haut niveau d'engagement. Il s'agit de créer en commun et d'utiliser les informations pour créer quelque chose de nouveau.

Il existe différentes options pour établir des processus de coopération, de coordination et de collaboration avec et entre les organismes mondiaux, régionaux et sectoriels concernés, comme l'identification et la poursuite d'objectifs de conservation communs, la garantie de la transparence entre

les organismes de gestion, l'adoption d'une vision et d'objectifs communs, le partage des leçons de gestion entre les organisations, la mise en place de programmes de recherche communs, la création de programmes de capacités conjoints, l'échange d'informations et de données, etc.

Lors de la CIG 4 en mars 2022, la coopération et la coordination internationales ont été largement discutées, notamment en ce qui concerne les outils de gestion par zone et le renforcement des capacités et le transfert de technologie. Bref aperçu de l'état actuel de la coopération dans les négociations :

- L'objectif de l'accord BBNJ reste inchangé : "[...] assurer la conservation [à long terme] et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale par l'application effective des dispositions pertinentes de la convention et le renforcement de la coopération et de la coordination internationales".
- De nombreuses délégations ont demandé la rationalisation du texte de l'article 6 sur la coopération internationale.
- Il y a eu un accord général sur le fait que la coopération et la coordination sont nécessaires pour la section sur les outils de gestion par zone. Cependant, l'accord est moins grand en ce qui concerne le niveau de coopération et il y a une résistance à la création d'obligations de coopération ou de structures hiérarchiques. En outre, des réserves ont été émises quant à la création de nouveaux instruments ou cadres, et certaines suggestions ont été faites pour utiliser l'accord BBNJ afin d'établir une coopération entre les États, par exemple dans les organes de pêche, ou pour que la Conférence des Parties (COP) soit une plateforme de coopération entre les organes.
- Les avis sont partagés en ce qui concerne l'application des évaluations environnementales stratégiques, certains États (et groupes d'États) soutenant leur application pour faire face aux pressions cumulatives et d'autres États résistant à l'obligation de les utiliser, préférant plutôt une utilisation volontaire pour informer les décisions scientifiques ou techniques, le cas échéant.
- En ce qui concerne le renforcement des capacités et le transfert des technologies marines, les participants ont insisté pour que l'on s'éloigne de l'option binaire "obligatoire ou volontaire". Les discussions ont porté sur la mise en place d'un mécanisme visant à faciliter le transfert de technologies, sur la définition d'exceptions aux obligations ou sur l'établissement de différentes normes telles que les "meilleurs efforts" pour répondre aux préoccupations des différentes délégations.
- Il a été suggéré d'inclure une liste d'organes subsidiaires que la COP pourrait établir.
- De nombreux États ont convenu que l'organe scientifique et technique serait un organe subsidiaire de la COP et fournirait des services consultatifs. Cependant, il n'est pas encore clair si et comment il devrait coopérer avec d'autres organes (externes).
- En ce qui concerne le mécanisme de compensation, il y a eu quelques hésitations quant aux aspirations, par exemple que ce mécanisme facilitera une transparence accrue, ainsi que la coopération et la coordination internationales. Il a également été suggéré de le relier à d'autres plateformes d'échange accessibles au public.

La Dr. Durussel a également donné un bref aperçu de certaines recommandations du projet STRONG High Seas:

- Une coopération intersectorielle réussie en matière de conservation de la biodiversité dans les ABNJ nécessite un objectif ou un but commun et un ensemble de principes primordiaux, partagés par les organismes de gestion, ainsi qu'une prise de décision et une coordination transparentes, participatives et inclusives, et une répartition appropriée des compétences entre les niveaux mondial et régional/sectoriel.
- Pour permettre une coopération mondiale et régionale efficace, l'accord BBNJ devra inclure des obligations explicites des États en matière de coopération et d'adoption de mesures visant à

sauvegarder la biodiversité marine, ainsi qu'un mécanisme permettant aux États de coopérer de bonne foi pour atteindre les objectifs de conservation.

- Un suivi, un contrôle et une surveillance (MCS) efficaces des activités humaines ayant un impact sur l'océan sont essentiels pour une gestion réussie des océans. Cela nécessitera une coopération intersectorielle et transfrontalière.
- Des éléments de base pour galvaniser la coopération, renforcer la cohérence et l'intégration:
 - Un organe mondial solide, tel qu'une conférence des parties, capable de prendre des décisions sur des questions telles que la désignation et la gestion des aires marines protégées et d'autres outils de gestion par zone, d'examiner et de contrôler les évaluations d'impact environnemental, et de promouvoir une mise en œuvre cohérente de l'accord BBNJ dans les régions, les bassins océaniques et les secteurs;
 - Une série de mécanismes pour le développement et la coordination de politiques intégrées, comme cela se développe déjà dans certaines régions marines;
 - Des mécanismes consultatifs efficaces entre la science, la politique et la société afin de garantir que les connaissances scientifiques essentielles sont acquises et communiquées efficacement;
 - Un ensemble de principes environnementaux convenus au niveau mondial pour la conservation et l'utilisation durable, tels que l'approche par écosystème et l'approche de précaution (y compris les variantes de ces termes), associés à des obligations et des mécanismes pour leur mise en œuvre; et
 - Principes opérationnels visant à promouvoir la bonne gouvernance et à permettre une prise de décision éclairée, tels que la transparence, la responsabilité, la participation et l'efficacité.

Panel de discussion: Réflexions sur le rôle de la coopération multi-acteurs dans le futur accord BBNJ et sa mise en œuvre

Panélistes

Ministre Giancarlo León Collazos, [ministère des affaires étrangères, Pérou](#)

M. Salvador Vega, [ministère des affaires étrangères, Chili](#)

M. Paul Lamin, [Agence de protection de l'environnement, Sierra Leone](#)

Mme Klaudija Cremers, [IDDR](#)

Au cours de cette session, qui a été modérée par M. Sebastian Unger ([IASS](#)), les panélistes ont discuté et réfléchi sur l'état actuel des négociations sur la BBNJ et le rôle de la coopération multipartite pour la mise en œuvre réussie de l'accord BBNJ, y compris d'un point de vue africain et sud-américain, ainsi que les prochaines étapes nécessaires et les actions requises.

Résumé des discussions:

- De nets progrès ont été réalisés lors de la CIG 4. Cette session de la CIG a été très dynamique et a probablement été la plus productive depuis le début des négociations. Elle a permis aux États d'identifier différents points de convergence et points de compromis. Elle a également fourni un cadre pour des dialogues fructueux et informels. Compte tenu des progrès réalisés lors de la CIG 4 et si la CIG 5 continue sur la même voie, on peut espérer que la CIG 5 sera en mesure de livrer un texte de traité final.
- Il est nécessaire de veiller à ce que l'accord BBNJ puisse être mis en œuvre efficacement à l'avenir. Il s'agit notamment de reconnaître les engagements et les obligations du traité et de veiller à ce que toutes les nations puissent également bénéficier de sa mise en œuvre.

- L'accord BBNJ offre une grande opportunité pour que chacun puisse bénéficier des efforts de conservation. Il sera essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable et préserver la biodiversité marine.
- La participation et la coopération des multiples parties prenantes sont essentielles pour atteindre les objectifs des négociations et parvenir à l'élaboration d'un accord BBNJ fort et solide. Tout le monde doit pouvoir participer aux négociations et il doit y avoir un effort concerté pour atteindre ces objectifs.
- La nature de l'accord BBNJ nécessite des partenariats multipartites pour sa mise en œuvre (par exemple, connaissances, expertise, technologie, ressources financières). Il convient d'établir un cadre de coopération incluant toutes les régions et permettant de coordonner les engagements des États membres (par exemple, le transfert de technologie).
- Le "principe de ne pas porter atteinte" (en anglais: *"not undermining principle"*) est une question clé. Il faut s'assurer qu'il existe une coexistence harmonieuse entre l'accord BBNJ et les instruments existants (par exemple, les organisations régionales de gestion des pêches). Cela dépend du dialogue et de l'échange d'informations.
- Il est nécessaire d'établir dans l'accord BBNJ des mécanismes clairs de coopération, de coordination et de collaboration avec d'autres organismes pertinents. Il faut également clarifier le rôle des organes établis dans le cadre du futur accord BBNJ. Si ces éléments ne sont pas clairs, l'accord BBNJ ne sera pas efficace. À cet égard, les États doivent coordonner leurs obligations internationales, et le secrétariat de l'accord BBNJ devra coopérer et se coordonner avec d'autres organismes des Nations unies et des organismes sectoriels.
- Le développement des capacités doit se concentrer sur les priorités et les besoins des pays, des institutions et des individus. Le soutien à long terme fondé sur les besoins, les dialogues et l'engagement des parties prenantes, les échanges de connaissances et de technologies ainsi que les structures régionales sont importants à cet égard.
- Le mécanisme d'échange d'informations est essentiel pour la participation des parties prenantes. Il est important d'utiliser les plateformes existantes et d'éviter de dupliquer les efforts à cet égard.

Session 2 : Application de la coopération multi-acteurs dans les initiatives régionales pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale

La deuxième session de l'atelier a porté sur l'application de la coopération multipartite dans les initiatives régionales pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale.

Mme Carolina Hazin ([BirdLife International](#)) a présenté les messages clés du projet STRONG High Seas et des réflexions pour les discussions du panel sur l'application de multi-stakeholder dans les initiatives régionales pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones au-delà de la juridiction nationale.

Pour être efficace, l'accord BBNJ devra s'appuyer sur les compétences, les capacités et les actions à plusieurs niveaux, tandis que les conditions préalables à une coopération, une coordination et une collaboration efficaces à cette fin nécessitent cet accord mondial. L'accord BBNJ devra donc prévoir des dispositions et des mécanismes suffisants pour garantir cette coopération et cette action dans et entre les secteurs et les régions, et pour combler les lacunes en matière de couverture géographique, de connaissances scientifiques et de capacités institutionnelles. Pour répondre aux priorités mondiales et régionales en matière de biodiversité, il devra renforcer les mécanismes permettant d'intégrer à la fois les préoccupations régionales en matière de biodiversité au niveau mondial et les priorités mondiales en matière de biodiversité aux niveaux régional et sectoriel. Dans le même temps, l'accord BBNJ devra contenir le bon dosage de dispositions souples et favorables pouvant être

adaptées aux besoins des régions et des secteurs, tout en renforçant la capacité de tous les acteurs et secteurs à contribuer à l'amélioration de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité marine au-delà de la juridiction nationale et à en tirer profit.

Quels sont les avantages de la coopération régionale ?

- Premièrement, la coopération régionale constitue une échelle appropriée pour la mise en œuvre d'une approche écosystémique de la conservation et de la gestion durable. D'un point de vue scientifique, le niveau régional est une échelle appropriée pour la gestion écosystémique. Étant donné que les écosystèmes et les ressources marines (par exemple, les stocks de poissons) ne respectent pas les frontières nationales et que les menaces pesant sur la biodiversité sont souvent de nature transfrontalière (par exemple, la pollution marine), les États ne peuvent pas les aborder et les gérer efficacement en travaillant isolément.
- Deuxièmement, elle favorise le consensus politique entre un nombre limité de parties partageant une histoire, une culture et des intérêts similaires dans la région. Il peut fournir une plateforme de coordination, de coopération et d'échange au-delà des frontières territoriales et sectorielles, favorisant une compréhension commune des défis communs et interdépendants de la durabilité marine et de la santé des écosystèmes, et permettant l'alignement des politiques. Cette coordination et ces approches intégrées sont essentielles pour répondre efficacement aux multiples défis interdépendants en matière de durabilité auxquels l'océan et les communautés qui en dépendent sont confrontés.
- Troisièmement, elle donne accès à de nouvelles informations, données, outils ou idées, ce qui la rend économe en ressources. En outre, sur le plan économique, il existe une valeur ajoutée évidente à relever des défis communs et à protéger des biens communs (par exemple, des services écosystémiques) par le biais de la coopération régionale.
- Enfin, elle contribue à renforcer les cadres de gestion intersectoriels existants, car de nombreuses organisations ont des mandats limités. La coopération régionale peut donc déboucher sur de meilleurs résultats politiques et sociaux, car elle soutient les initiatives et les normes mondiales et s'oriente vers des objectifs communs ou similaires qui profitent aux zones communes et aux espaces partagés (y compris les considérations transfrontalières).

Exemples de coopération régionale existante :

- [Arrangement collectif OSPAR-NEAFC dans l'Atlantique du Nord-Est](#)
- [Commission de la mer des Sargasses](#)
- [Sanctuaire Pelagos pour les mammifères marins de Méditerranée](#)
- [Initiative pour un océan durable \(SOI\)](#)

Efforts existants dans l'Atlantique du Sud-Est :

- La Convention de coopération pour la protection, la gestion et le développement du milieu marin et côtier de la côte atlantique de la région de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Sud ([Convention d'Abidjan](#))
- [Commission du courant de Benguela](#)
- Courants des [Canaries](#), de [Benguela](#) et de [Guinée](#) Grands écosystèmes marins
- Exemples de protocoles d'accord dans l'Atlantique du Sud-Est: Convention d'Abidjan – Commission OSPAR, COREP, FAO

Efforts existants dans le Pacifique du Sud-Est :

- La [Commission permanente du Pacifique Sud \(CPPS\)](#) coordonne et promeut les politiques maritimes de ses États membres pour la conservation et l'utilisation responsable des ressources naturelles et de leur environnement au profit du développement intégral et durable de leurs populations.

- Le [corridor marin du Pacifique tropical oriental \(CMAR\)](#) est une initiative régionale et transfrontalière pour la conservation et l'utilisation durable des ressources marines et côtières de la région. L'objectif est de gérer correctement la biodiversité du Pacifique tropical oriental grâce à une gestion fondée sur les écosystèmes et au développement de stratégies intergouvernementales régionales avec le soutien d'organisations non gouvernementales et d'agences de coopération internationale.
- Exemples de protocoles d'accord dans le Pacifique du Sud-Est: CPPS – IATTC, SPRFMO, FAO, COI

Recommandations sélectionnées du projet: Options pour les États afin de renforcer la gouvernance des océans au niveau régional:

- Mettre en œuvre une approche commune aux régions sur les priorités de conservation en défendant la responsabilité de l'État du pavillon pour imposer des réglementations concernant les zones ou les activités qui ne sont pas actuellement couvertes par une autorité de gestion compétente.
- Former des coalitions pour promouvoir l'intérêt mutuel sur des questions spécifiques liées à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les ABNJ dans le cadre des processus existants.
- Promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les ABNJ en exprimant des points de vue et en proposant des mesures de gestion dans les forums mondiaux et régionaux.
- Soutenir une base scientifique solide et le développement des capacités d'action pour garantir la mise en place de mesures de conservation et de gestion et assurer la complémentarité des mesures sectorielles.
- Coopération et coordination intersectorielles pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale:
 - Peut être allégé si davantage d'États deviennent parties à des accords internationaux et régionaux clés → base partagée pour une action commune: et
 - Peut être soutenu si les institutions créent des programmes communs, des protocoles d'accord et participent à des événements.

Discussion de groupe: Application de la coopération multi-acteurs dans les initiatives régionales pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale

Panélistes

M. Godfrey Baidoo-Tsibu, [Centre régional MCS FCWC-PESCAO](#) (suivi, contrôle et surveillance)

Dr. Tammy Davies, [BirdLife International](#) (aire marine protégée NACES)

Dr. Kerry Howell, [Université de Plymouth](#) (écosystèmes d'eaux profondes)

Dr. Carlos Gaymer, [UCN](#) (Crêtes de Sala y Gomez & Nazca et projet STRONG High Seas)

Mme Carolina Hazin, [BirdLife International](#) (projet STRONG High Seas)

Au cours de cette session, qui était modérée par le Dr. Luis Germán Naranjo ([WWF Colombie](#)), les panélistes ont discuté et réfléchi sur les initiatives régionales multipartites dans le contexte de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les ABNJ.

M. Godfrey Baidoo-Tsibu: Présentation du [Centre régional de suivi, de contrôle et de surveillance du Comité des pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée \(CCCOG\)](#)

Importance de la pêche dans le Centre-Ouest du Golfe de Guinée en termes de tonnes et de produit intérieur brut. Il s'agit d'une industrie importante qui est estimée à plusieurs milliards de dollars. La région collabore et a établi un plan de gestion des ressources halieutiques ainsi que plusieurs interdictions de pêche. Elle a également mis en place un groupe de travail chargé d'examiner les questions de SCS liées à l'application des règles de pêche.

- Comité des pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPOC) :
 - Établi par la Convention de Cotonou en 2007 par six États membres (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, Nigeria, Togo) avec le soutien de la FAO;
 - Mission: promouvoir la coopération entre les États membres et assurer, par une gestion appropriée, la conservation et l'utilisation optimale des ressources marines vivantes dans les eaux marines sous juridiction des États membres et encourager le développement durable de la pêche basée sur ces ressources.

- Importants enseignements tirés de la coopération entre les parties prenantes:
 - Reconnaissance et appréciation du rôle de chef de file des organismes régionaux de la pêche, qui est essentiel pour accélérer le développement de la pêche régionale;
 - Un soutien politique fort est très essentiel pour l'engagement dans les organismes régionaux de pêche;
 - Adoption de politiques régionales (convention sur le partage de l'information, convention sur l'accès aux ressources halieutiques, RPOA, RFMP, stratégie de transbordement);
 - Nécessité de protocoles et d'une harmonisation des cadres juridiques nationaux;
 - La stabilité institutionnelle au niveau national est essentielle à la mise en œuvre des projets.

- Avec qui coopérez-vous?
 - États membres (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, Nigeria, Togo)
 - Organisations internationales (FAO, OIT, ONUDC, CEDEAO)
 - Organismes régionaux de pêche (ATLAFCO, CSRP, ICCAT)
 - Agences maritimes régionales (CRESMAO, MMCC Zone F, Université maritime régionale, ISMI)
 - ONG internationales (TMT, SIF, GFW, Skylight)
 - ONG locales (Hen Mpoano)
 - Bailleurs de fonds partenaires (UE, Norvège)

- À quoi ressemble la coopération?
 - Engagements et partage d'informations
 - Évaluation des capacités
 - Renforcement des capacités

- Comment la coopération a-t-elle été réalisée?
 - Par le biais d'activités de projets/programmes dans/avec les États membres

- Quels obstacles ont été essentiels à surmonter?
 - Partage inadéquat de l'information
 - Une coopération inadéquate
 - Cadre juridique insuffisant
 - Disparités dans le développement de la pêche

- Actions essentielles pour la réalisation des objectifs
 - Protocoles de coopération régionale

- Évaluation et identification des lacunes
- Renforcement des capacités et formation
- Coordination des efforts, harmonisation
- Recommandations pour encourager l'action régionale et renforcer la coopération entre les parties prenantes
 - Engagement politique en faveur de la réalisation de la mission
 - Favoriser la coopération et la collaboration
 - Partenariats pour un soutien externe
 - Partage d'informations pour les actions

Dr. Tammy Davies: Présentation sur l'[aire marine protégée NACES](#)

- L'AMP du courant de l'Atlantique Nord et du bassin de la mer d'Evlanov (NACES) (595 000 km²) vise à protéger les oiseaux marins et les processus qui les soutiennent sur le site.
- Cette zone est une importante zone frontale et présente une océanographie complexe. C'est une zone où l'on trouve des requins, des tortues, des baleines, des thons, etc. Elle est également importante car certains oiseaux de mer la traversent et d'autres l'utilisent en permanence.
- Il s'agit de la première AMP en haute mer identifiée à partir des données de suivi des oiseaux marins (79 contributeurs ; >2 000 traces ; 105 colonies). Voir la [base de données de suivi des oiseaux de mer](#)
- Désignée par les États membres d'OSPAR lors de la réunion ministérielle d'OSPAR le 1^{er} octobre 2021 (en vigueur en avril 2022).

Dr. Kerry Howell: Présentation sur les écosystèmes des eaux profondes

- La vie en eaux profondes fournit des services à l'homme (par exemple, des services de soutien (production primaire, cycle des nutriments, etc.), des services de régulation (par exemple, piégeage du carbone, protection contre les risques naturels, régulation du climat), des services d'approvisionnement (par exemple, poissons/alimentation d'autres espèces, ressources génétiques), des services culturels (par exemple, tourisme, éducation, etc.).
- De grandes lacunes dans les données sur la répartition de la vie – nous les comblons avec des cartes d'habitat (par exemple, One Ocean Hub, Mission Atlantic). Les écologistes des grands fonds font remonter à la surface le lien entre écologie et importance. Les scientifiques tentent de cartographier les différentes niches environnementales dans les eaux profondes: différentes conditions environnementales, profondeur, etc.
- L'Atlantique Sud n'a pas été beaucoup étudié.
- Les cartes (par exemple, les cartes d'habitats, la distribution des habitats vulnérables, la connectivité, l'utilisation humaine, etc.) peuvent être utilisées dans la gestion spatiale et la modélisation de scénarios.
- [Le programme Challenger 150](#), dans le cadre de la Décennie des Nations unies pour les océans, vise à fournir aux décideurs ces informations de soutien à la gestion spatiale.

Dr. Carlos Gaymer: Présentation sur les [crêtes de Sala y Gomez et de Nazca](#)

- Les crêtes de Sala y Gomez et Nazca comptent plus de 110 monts sous-marins, abritent une biodiversité unique (y compris des espèces menacées et en voie de disparition), présentent le plus haut niveau d'endémisme connu sur Terre, contiennent certains des récifs dépendants de la lumière les plus profonds et revêtent une importance culturelle.
- Différentes menaces: y compris les déchets et débris marins (gyre du Pacifique Sud), la pêche, le changement climatique, et potentiellement l'exploitation minière des fonds marins à l'avenir.

- Plus de 73 % de cette zone n'est pas protégée (certaines parties des crêtes relevant de la juridiction nationale sont protégées en tant qu'aires marines protégées en vertu des lois chiliennes et péruviennes).
- En 2021, le [président Piñera a annoncé que le Chili allait avancer une proposition visant à protéger intégralement cette zone](#);
- Recommandations:
 - Restreindre les activités de pêche par le biais de l'Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud (SPRFMO) et de la Commission interaméricaine du thon tropical (CITT).
 - Restreindre les activités d'exploitation minière des fonds marins par l'intermédiaire de l'Autorité internationale des fonds marins (ISA, pour son acronyme en anglais).
 - Créer une aire marine protégée lorsque l'accord BBNJ entrera en vigueur.
 - Renforcer les mesures de protection contre la pollution marine.

Résumé des discussions:

- La CNUDM encourage les États à coopérer sur une base régionale pour protéger le milieu marin et le niveau régional peut soutenir les objectifs de conservation mondiaux.
- Il existe plusieurs types de coopération régionale sur différents thèmes et à différents niveaux (par exemple, scientifique, lutte contre la pêche INN) dans les eaux côtières et les zones situées au-delà de la juridiction nationale.
- Il existe suffisamment d'informations et de connaissances scientifiques pour prendre des mesures visant à protéger les ABNJ. La précaution devrait être la base de toute prise de décision.
- Les zones éloignées comme celles des ABNJ sont très coûteuses à surveiller, et les sommes nécessaires à la collecte d'informations sont donc très élevées. Il est donc nécessaire de coordonner davantage les efforts pour atteindre ces zones éloignées.
- Il est important de collecter des données fiables, de les convertir de manière transparente et de les rendre accessibles aux décideurs. À cet égard, la science citoyenne est importante dans la collecte de données holistiques pour la durabilité des données océaniques.
- La coopération, notamment au niveau scientifique, a été fructueuse (par exemple, NACES, la coalition *Coral Reefs of the High Seas*) et a permis de prendre des décisions fondées sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles.
- Il est encore nécessaire de rassembler différents types d'informations (par exemple, entre les disciplines scientifiques) et d'impliquer tous les groupes d'acteurs concernés afin de s'assurer que de multiples perspectives sont impliquées dans la prise de décision, y compris, par exemple, la désignation, la conception, la mise en œuvre et l'application des mesures de gestion.
- Il est important de reconnaître le rôle prépondérant des organismes régionaux de pêche dans la gestion de la pêche dans la région de l'Atlantique Sud-Est, car de nombreux défis ne peuvent être relevés individuellement par les États (par exemple, en raison du manque de capacités).
- Un soutien politique important est nécessaire. De nombreuses questions peuvent être abordées par le biais de conventions internationales mais peuvent être impossibles à traduire localement, à moins qu'il n'existe une volonté politique de les intégrer dans le système juridique national et les politiques nationales et de transformer les textes juridiques en une mise en œuvre pratique.

Session 3 : Action collaborative dans la gouvernance mondiale des océans pour faire face à la perte de biodiversité, au changement climatique et aux défis transversaux

La troisième session de l'atelier s'est penchée sur l'action collaborative dans la gouvernance mondiale des océans pour faire face à la perte de biodiversité, au changement climatique et aux défis transversaux.

Paula Bueno ([WWF Colombie](#)) a présenté les messages clés du projet STRONG High Seas et des réflexions pour les discussions de groupe sur les domaines où une action collaborative est nécessaire pour faire face à la perte de biodiversité, au changement climatique et aux défis transversaux.

La gestion de l'océan, y compris des ABNJ, en tant qu'environnement dynamique, nécessite l'application d'une gestion intégrée de l'océan basée sur les écosystèmes.

Plusieurs processus politiques sont actuellement en cours:

- Sous l'égide de la Convention sur la diversité biologique
 - Plan stratégique pour la biodiversité 2010-2020 / Objectifs d'Aichi
 - Cadre mondial pour la biodiversité post-2020
Cibles: 1 Aménagement du territoire; 2 Restauration; 3 Zones protégées; 5 Récolte d'espèces sauvages; 6 Espèces envahissantes; 7 Pollution et plastiques; 8 Changement climatique; 9 Avantages pour les communautés autochtones; 10 Aquaculture durable; 13 Accès aux ressources génétiques.
 - Objectif 30x30 – High Ambition Coalition et Global Ocean Alliance
- L'Agenda 2030 et les objectifs de développement durable
 - L'ODD 14 – La vie sous l'eau sous-tend les autres ODD (engagements volontaires et communautés d'action)
 - L'accord BBNJ soutient les progrès vers la réalisation des ODD
- Sous l'égide de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
 - Accord de Paris 2015 (intégrer la dimension océanique dans l'action des contributions déterminées au niveau national (CDN))
 - COP 26, Pacte climatique de Glasgow 2021 (engagements de haut niveau par le biais de la déclaration "Parce que l'océan" et "L'océan pour le climat")
 - Dialogue sur les océans et le climat 2022
 - Alliance des "Blue Leaders"
- Décennie des Nations Unies pour l'océanographie au service du développement durable (2021-2030)
 - "La science dont nous avons besoin pour l'océan que nous voulons"
 - Lancé le 1er janvier 2021
 - Recherche nécessaire pour étayer l'accord BBNJ et sa mise en œuvre
- Sous l'égide de l'Autorité internationale des fonds marins (ISA).
 - Les issus liés à l'exploitation des grands fonds marins sont liés à la BBNJ
 - Plans régionaux de gestion de l'environnement (REMP, pour son acronyme en anglais)
 - Zones d'intérêt environnemental particulier (APEI, pour son acronyme en anglais)

Assurer la cohérence des processus mondiaux:

- Les négociations BBNJ sont l'occasion de soutenir une cohérence accrue entre ces processus → reliant les acteurs et les institutions.
- Nécessite une coordination et une coopération entre des contextes, des intérêts et des capacités très divers – les États ont un rôle majeur à jouer.
- Les coalitions d'État créées pour aider à faire le lien entre les processus et les initiatives → constituent des étapes importantes vers la liaison de ces processus.

- Avantages d'une prise en compte globale des processus et d'une coordination des efforts. Gains d'efficacité, par exemple en partageant les données, les informations et les ressources, en renforçant les capacités, en progressant vers les objectifs globaux de conservation et de gestion.

Recommandations de projets sélectionnés pour une meilleure gouvernance des océans – niveaux mondial et régional:

- S'engager dans les négociations du futur accord BBNJ et proposer des dispositions qui fixent des obligations, des conditions et des incitations pour une approche coordonnée entre les différentes organisations sectorielles.
- Au sein du Cadre mondial pour la biodiversité post-2020, défendre l'inclusion d'objectifs et de cibles/étapes robustes et intelligents qui incluent des engagements en faveur de pratiques durables liées aux océans, la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature dans le milieu marin, et qui disposent des moyens de mise en œuvre appropriés et des conditions favorables, y compris un financement suffisant et approprié, pour promouvoir un environnement marin sain et solide.
- Renforcer l'engagement avec la communauté climatique, afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre des engagements liés aux océans pris dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).
- Ratifier et mettre en œuvre les accords régionaux et mondiaux relatifs aux océans et les autres instruments pertinents pour la gouvernance des océans.
- Adopter des décisions et des résolutions pour créer et/ou renforcer les mécanismes de coordination multi-institutionnels et intersectoriels.

Panel de discussion: Actions de collaboration pour relever les défis transversaux dans le contexte de la gouvernance mondiale des océans

Panélistes

Ambassadeur Waldemar Coutts, [ministère des affaires étrangères, Chili](#)

Dr. David Obura, [CORDIO Afrique de l'Est](#)

Mme Ilka Wagner, [BMUV, Allemagne](#)

M. Pradeep Singh, [Université de Brême](#)

M. Rémi Parmentier, [Le Groupe Varda](#)

Mme Paula Bueno, [WWF Colombie](#) (Projet STRONG High Seas)

Au cours de cette session, qui était modérée par le Dr Julien Rochette ([IDDRI](#)), les panélistes ont discuté et réfléchi à des actions de collaboration pour relever les défis transversaux dans le contexte de la gouvernance mondiale des océans.

Résumé des discussions:

- De nombreuses initiatives ont mis en avant l'importance de l'océan en tant que régulateur du climat et puits de carbone. L'une des décisions gouvernementales les plus significatives a été la volonté de la CCNUCC d'intégrer l'océan dans tous les problèmes qui se posent. Cependant, le changement climatique n'est pas un facteur dominant dans les négociations sur la BBNJ en raison d'intérêts géopolitiques.
- Toutes les négociations en cours (BBNJ, changement climatique, CDB, subventions à la pêche de l'OMC) sont interconnectées. Tout est lié les uns aux autres. Il est donc très important de

rassembler les gens, d'assurer leur engagement et de garantir les synergies et la complémentarité entre les différents accords et forums.

- Il nous manque un foyer multilatéral pour les questions relatives aux océans et à la communauté océanique. Le futur accord BBNJ pourrait être l'un des foyers multilatéraux de la communauté océanique.
- L'accord BBNJ est négocié d'un point de vue juridique et très peu d'un point de vue environnemental. Il sera donc difficile de garantir l'efficacité de l'accord BBNJ sur le terrain.
- Il est nécessaire de trouver un moyen de rendre l'interface science-politique plus directe et plus responsable. Il existe actuellement deux défis à cet égard: 1) direct – il provient des pays en développement qui doutent du poids et de la science provenant des pays développés; 2) indirect – il provient de ceux qui produisent les données et les analyses. Les parties ne contestent pas nécessairement la science.
- Le principal défi autour des négociations du cadre mondial pour la biodiversité post-2020 est le manque de volonté des pays les plus riches à investir autant que nécessaire, ce qui aura plus d'impact sur la réalisation des objectifs de 2030 que sur les efforts de conservation.
- Les négociations de l'OMC sur les subventions à la pêche ont débuté il y a 21 ans. Pourquoi cela prend-il autant de temps? Il y a des raisons qui n'ont rien à voir avec le poisson, la principale étant que la règle à l'OMC est que rien n'est convenu tant que tout n'est pas convenu. Il y a ensuite des raisons qui ont plus à voir avec le poisson, notamment la nécessité d'envisager un traitement spécial et différencié. La prochaine session de négociation aura lieu début juin 2022, deux semaines avant la conférence des Nations unies sur les océans.
- Il existe une catégorie de subventions néfastes à la pêche, à savoir les subventions contribuant à la surcapacité, qui sont très pertinentes pour les zones marines au-delà de la juridiction nationale et la pêche en eaux lointaines.
- L'Autorité internationale des fonds marins (ISA, pour son acronyme en anglais) a attribué 31 contrats d'exploration pour l'exploitation minière en eaux profondes dans les ABNJ. En 2019, une version avancée du projet de code minier a été publiée et cela constitue la base des négociations en cours. En juin 2021, la République de Nauru a invoqué une disposition qui donne un délai à l'ISA pour finaliser le code minier. Le Conseil se réunit actuellement et progresse grâce aux groupes de travail informels.
- Il est important de comprendre le lien entre la Zone et la Haute mer, ainsi qu'entre les ABNJ et les eaux nationales: La responsabilité environnementale de l'ISA s'étend au-delà de la Zone ("quel que soit le lieu où le dommage se produit"). L'exploitation minière peut également avoir lieu dans les ZEE où les États ont le droit d'exploiter des minéraux qui peuvent avoir un impact sur les ABNJ. En outre, les limites extérieures du plateau continental qui peuvent être étendues.
- Il est important de s'éloigner de la situation de "ne pas saper" où l'on suppose que le traité ne devrait pas "saper" les organisations existantes. Il est important de s'assurer que "ne pas saper" signifie en fait que la coordination est nécessaire. L'accord BBNJ a actuellement l'occasion de définir une ambition ou une vision.
- Il doit y avoir un rapport constant entre l'ISA et le régime BBNJ. Une option pourrait être de créer un groupe de contact entre l'ISA et les processus BBNJ pour s'assurer qu'ils se parlent, et cela pourrait être développé en quelque chose de plus permanent. Il pourrait également y avoir des réunions conjointes des organes techniques.
- Les mesures volontaires doivent être complétées par des mesures juridiquement contraignantes.
- Les aires marines protégées (AMP) sont des outils intéressants, mais ces outils seuls ne résolvent pas le problème. Ils doivent être accompagnés de mesures nationales prises par les États.
- Il faut renforcer le lobbying en faveur de l'environnement dans le cadre des négociations BBNJ, des négociations de la CCNUCC et d'autres forums.

- Les gouvernements ont des positions différentes selon les personnes à qui vous parlez, selon leur origine et selon le ministère pour lequel elles travaillent. C'est le signe que les ministères représentent différentes parties de la société.
- Le projet STRONG High Seas est l'un des projets phares financés par le gouvernement allemand. Il a apporté une contribution importante et précieuse en rassemblant les gens et en montrant que la coopération, notamment aux niveaux national et régional, est cruciale.

Résumé et clôture de l'atelier

M. Ben Boteler ([IASS](#)) a présenté le résumé de l'atelier.

Cet événement marque le 5^{ème} atelier de dialogue de la série d'ateliers STRONG High Seas. Cet atelier a maintenu la philosophie du projet, à savoir qu'il est très important d'offrir de telles plates-formes informelles permanentes pour rassembler des individus et des organisations afin de discuter et d'échanger sur les questions critiques entourant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale. Cela repose sur la conviction que le succès de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale dépendra de la coopération et de la collaboration entre tous les États et les parties prenantes.

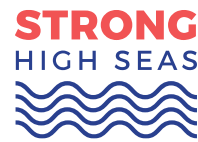
Le premier jour de l'atelier a montré que, bien que des progrès évidents aient été réalisés au cours du dernier cycle de négociations sur la BBNJ, le succès de sa mise en œuvre future pour atteindre les objectifs de conservation et de gestion dépendra des partenariats multipartites et de la coopération entre les niveaux de gouvernance et les secteurs. Il est absolument nécessaire d'établir des mécanismes et de clarifier les rôles en matière de coopération et de coordination avec les autres organismes concernés par l'accord BBNJ. Le soutien à long terme fondé sur les besoins, les dialogues et l'engagement des parties prenantes, les échanges de connaissances et de technologies ainsi que les structures régionales sont également importants pour développer les capacités nécessaires à la réalisation des objectifs de l'accord BBNJ.

Le deuxième jour de l'atelier a mis en lumière quelques exemples des nombreux types de coopération régionale, tant dans les eaux côtières que dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale, qui doivent être exploités pour soutenir les objectifs de conservation mondiaux. Bien qu'il existe suffisamment d'informations et de connaissances scientifiques pour prendre des mesures visant à protéger les ABNJ, il est encore nécessaire de rassembler différents types d'informations (par exemple, entre les disciplines scientifiques) et d'impliquer tous les groupes d'acteurs concernés afin de s'assurer que de multiples perspectives sont impliquées dans la prise de décision et, finalement, dans la mise en œuvre des initiatives régionales.

Le troisième jour de l'atelier a souligné que les négociations sur la BBNJ représentent une occasion de soutenir une cohérence accrue entre les processus et les sujets mondiaux en cours, tels que le changement climatique et l'exploitation minière en eaux profondes. Cependant, pour ce faire, nous devons créer l'ensemble approprié de dispositions, de conditions et d'incitations pour une approche coordonnée entre les différents organes. Grâce à une telle approche coordonnée et cohérente, nous pourrions progresser davantage vers la conservation et l'utilisation durable des zones situées au-delà de la juridiction nationale.

Clôture de l'atelier

L'atelier 'Vers une gestion intégrée de la haute mer: Retours d'expérience pour une action régionale et globale' a été clôturé le 31 mars 2022 par Mme Ilka Wagner ([BMUV, Allemagne](#)), l'Ambassadeur José Luis Pérez Sánchez-Cerro, Secrétaire général de la Commission permanente du Pacifique Sud ([CPPS](#)) et M. Ben Boteler ([IASS](#)), co-responsable du projet STRONG High Seas.



Remerciements

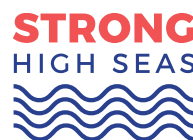
Les organisateurs de l'atelier souhaitent remercier tous les participants pour leur engagement actif et leur contribution à cet événement.

Annexe 1: Liste des participants

Nom	Organisation
Abhold, Katrina	Forum maritime mondial
Aburto, Jaime	UCN
Adhekpukoli, Kome	Ministère fédéral de la justice, Abuja
Agostini, Vera	FAO
Alegre Norza Sior, Ana Renza Paola	Instituto del Mar del Perú
Alomía, Carlos	Ministère des relations extérieures
Alvarado, Leonardo	Direction générale des affaires maritimes
Alvarez Rubio, Sergio	Interprète
Alzamora Batalla, Blanca Leonor	CPPS
Amador Rangel, Karen	Université
AMRANI, Mohammed Chérif	Cofrepêche
Anganuzzi, Alejandro	FAO - Programme ABNJ des océans communs
ARIAS-ISAZA, Francisco A.	INVEMAR
Awad, Adnan	The Nature Conservancy
Baidoo-Tsibu, Godfrey	Comité des pêches pour le Centre-Ouest du Golfe de Guinée
Bana, Myriam	Convention d'Abidjan
BANLA, Tchao	Direction de l'Environnement/Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
Barnes-Dabban, Harry	Réseau environnemental des ports en Afrique (PENAf)
Bawa-Bwari, Halima	Département du changement climatique, ministère fédéral de l'environnement, Abuja
Boteler, Ben	IASS
Bravo, Karla	Viceministerio de Acuicultura y Pesca
Briere Spiteri, Claudette	MCL Environmental Consulting
Brooks, Holly	PNUE-WCMC
Bryan, Tanya	GRID-Arendal
Bueno, Paula	WWF Colombie
Calmels, Ellie	Interprète
Campbell, Darius	CPANE
Castellanos Galindo, Gustavo	WWF Colombie
Charuka, Blessing	ACECoR/UCC
Chauca, Roberto	
CHOCHO, VICTOR	Ministère de l'environnement
Correa, Joaquin	Ministère des relations extérieures
Corzo Ruiz, Brayán	Universidad Externado de Colombia
Coutts, Waldemar	Ministère des affaires étrangères du Chili
Cremers, Klaudija	IDDR
Davies, Tammy	BirdLife International
Diz, Daniela	Le Centre Lyell, Université Heriot-Watt
du Plessis, Nicole	NRF-SAEON
Durussel, Carole	Institut des hautes études sur la durabilité (IASS)

Nom	Organisation
Elegbede, Isa	Université technologique de Brandenburg, btu, cottbus-senftenberg, Allemagne
Enright, Sarah	Fondation Charles Darwin pour les îles Galápagos
Escudero, Luis	Instituto del Mar del Perú
Espinoza Bernal, Rebeca	Ministerio de Producción, Comercio Exterior, Inversiones y Pesca
Etuk, Arianne	Mission permanente des Bahamas auprès des Nations unies
Fasheh, Jana	IASS
Finke, Gunnar	GIZ
Fletcher, Ruth	PNUE-WCMC
FONKOU CHANOU, Jean-Eric	Ministère des relations extérieures
Gaentsa, Romaric Maclave	Ministère de l'environnement, du développement durable et du bassin du Congo
Garcia Cruz, Diego	Interprètes Calliope
Gaymer, Carlos	ESMOI-UCN
González, Sonia	Comisión Colombiana del Océano
Gorny, Matthias	Oceana
Govan, Hugh	Réseau LMMA
Goya, ELISA	IMARPE
Grée, Daniele	c-Interprètes
Greyling, Leticia	Institut international de l'océan - Afrique australe (IOI-SA)
Guilhon, Maila	Institut des hautes études sur la durabilité
Gutierrez Tong, Heylin Angela	Autoridad Maritima del Perú
Gutierrez Saez, Eric Camilo	MINISTÈRE DE LA PRODUCTION
Hampton, Shannon	IOI-SA
Hansen, Stefanie	IASS
Hazin, Carolina	BirdLife International
Hernández, Cristóbal	Alliance de la haute mer
Hoffmann, Bettina	MdB
Howell, Kerry	Université de Plymouth
IYAKA, Ankao Camille	Ministère de l'environnement et Développement Durable Direction des ressources en eau
Jarrín, María Belén	DIGEIM
Johnson, David	Seascope Consultants GOBI
Karan, Elizabeth	The Pew Charitable Trusts
KATANSAOU, TCHAA	Ministère de l'environnement et des ressources forestières
Kenfack, Jean	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
Kihumba, Lewis	BirdLife Afrique
Kinavuidi, Miguel	Institut national de la biodiversité et de la conservation
KONG MUKWELE, Sheila	Le ministère des relations extérieures
La Bianca, Giulia	université de plymouth
Laborda, Cristian	THE PEW CHAR CHAR CHARITABLE TR TRUSTS
LAMIN, PAUL ABU	AGENCE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - SIERRA LEONE

Nom	Organisation
Lastra Mier, Roberto	Universidad del Atlántico Atlántico
Leon, Giancarlo	Ministère des relations extérieures du Pérou (Ministerio de Relaciones Exteriores del Perú)
Lieberknecht, Louise	GRID-Arendal
LINGUEKE NGOYABY, Emilie	Ministère des Affaires étrangères du Gabon
Long, Ronán	Université maritime mondiale
Malongo Iyangui, Auxence	Ministère des Affaires étrangères
Maloueki, Lucien	IRSEN
Manteke Kabay, Jean	Directeur des ressources en eau / Ministère de l'environnement
Matthews, JM	Interprètes de Calliope
McQuaid, Kirsty	Université de Plymouth ; Institut national sud-africain de la biodiversité
MEBA, Toï Pagnibam	Ministère de l'environnement et des ressources forestières
Meinecke, Monica	AIIC
Mendoza, Javier	Ministerio de Relaciones Exteriores y Movilidad Humana Équateur
Meneses-Orellana, Ricardo	Corredor Marino del Pacífico Este Tropical
Miranda, Alfonso	CALAMASUR
Montes, Ivonne	Instituto Geofísico del Perú (IGP) (en anglais)
Naranjo, Luis Germán	WWF Colombie
Nilo, Marcelo	CPPS
Obura, David	Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO
Olivares-Arenas, Marcelo	UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DU NORD
Omagbemi, Constance	Agence nigériane d'administration et de sécurité maritime
Ormaza-Gonzalez, Franklin	Escuela Superior Politécnica del Litoral (École supérieure politique du littoral)
Orozco, Rita	Instituto del mar del Peru
Packeiser, Tim	WWF
Parmentier, Remi	Le groupe Varda
Pasteur, Ruslan	IMARPE
Paz Ramos, Alejandra Ximena	Ministère des relations extérieures
Pazmiño, Andres	DIGEIM
Perez Sanchez Cerro, Jose Luis	COMISION PERMANENTE DEL PACIFICO SUR
Pinzon, Aurélie	Calliope
Pinzon Mendoza, Zuleika	Comisión Permanente del Pacífico Sur - CPPS
Pletickosich López, Jianphier	Ministère des relations extérieures du Pérou (Ministerio de Relaciones Exteriores del Perú)
Quinones, Renato	UNIVERSITÉ DE CONCEPCION
RAZAFINAIVO, Frida	Madagascar National Parks
Richardson, Anthony	Université de Queensland
Rivadeneira, Marcela	Cancillería
Rochette, Julien	IDDR
Rodriguez, Danna	Comisión Colombiana Océano
Salvador, Juan Andrés	Ministère des Relations extérieures et de la Mobilité humaine
Singh, Pradeep	Université de Brême



Nom	Organisation
Sohou, Zacharie	Institut de Recherches Halieutiques et Océanologiques du Bénin (IRHOB)
Soi, Nancy	PNUE
Sotil, Giovanna	Instituto del Mar del Perú
Soto, Eulogio	UNIVERSITÉ DE VALPARAISO
Spadone, Aurélie	UICN
Stendahl, Kerstin	PNUE
Tembisa, Sineke	Convention actuelle de Benguela
Thomas, Tamara	Conservation International
Tront, André	Bureau de ZUG IKI
Unger, Sebastian	IASS
Vega, Salvador	Ministère des relations extérieures
Veintimilla, David	Ministère de l'environnement, de l'eau et de la transition écologique (Ministerio del Ambiente, Agua y Transición Ecológica)
Voges, Lizette	SEAFO
Wagner, Ilka	BMUV
Waugh, Susan	BirdLife
Wilson, Andrea	The Pew Charitable Trusts
Wright, Glen	IDDR
Yannicelli, Beatriz	UCN et UdelaR
Zambrano López, Nelson	Conservation internationale
Zamora, Rodrigo	SONAPESCA F.G.
Zapata, Luis	WWF Colombie

Annexe 2: Ordre du jour de l'atelier

Premier jour – 29 mars 2022	
15:45 (Heure d'Allemagne)	Plateforme en ligne ouverte aux participants pour se connecter
16:00 – 16:05	Ouverture de l'atelier et règlement intérieur Dr. Susan Waugh, BirdLife International
16:05 – 16:20	Bienvenue au nom du projet STRONG High Seas par le Gouvernement allemand, le Secrétariat de la CPPS, le PNUE et l'IASS Secrétaire d'État parlementaire Dr. Bettina Hoffmann (BMUV, Allemagne) Ambassadeur José Luis Pérez Sánchez-Cerro (Secrétaire général, CPPS) Mme Kerstin Stendahl (Cheffe du service d'intégration des écosystèmes, PNUE) Dr. Carole Durussel (Co-responsable, STRONG High Seas, IASS)
16:20 – 16:30	Objectifs de l'atelier & tour d'introduction Dr. Susan Waugh, BirdLife International
16:30 – 16:35	Photo de groupe Dr. Susan Waugh, BirdLife International
16:35 – 16:55	Session 1: Le rôle de la coopération entre les parties prenantes dans le futur accord BBNJ et sa mise en œuvre Présentation: Résultats du projet STRONG High Seas sur le rôle de la coopération entre les parties prenantes dans le futur accord BBNJ et sa mise en œuvre <i>Messages clés du projet STRONG High Seas et réflexions pour la discussion en plénière</i> Dr. Carole Durussel, IASS
16:55 – 17:55	Discussion en plénière: Réflexions sur le rôle de la coopération entre les parties prenantes dans le futur accord BBNJ et sa mise en œuvre <i>Discussion et réflexions sur l'état actuel des négociations sur la BBNJ et le rôle de la coopération entre les parties prenantes pour une mise en œuvre réussie de l'accord BBNJ, y compris d'un point de vue africain et sud-américain, ainsi que les prochaines étapes et actions nécessaires</i> Panélistes: <ul style="list-style-type: none"> • Ministre Giancarlo León Collazos, Pérou • M. Salvador Vega, Chili • M. Jean Kenfack, Cameroun • M. Paul Lamin, Sierra Leone • Mme. Klaudija Cremers, IDDRI (projet STRONG High Seas) Facilité par M. Sebastian Unger, IASS <i>Suivi d'une séance de questions-réponses</i>
17:55 – 18:00	Clôture du premier jour Dr. Susan Waugh, BirdLife International

Deuxième jour – 30 mars 2022	
15:45 (Heure d'Allemagne)	Plateforme en ligne ouverte aux participants pour se connecter
16:00 – 16:15	Bienvenue et résumé de la première journée Mme. Leticia Greyling, International Ocean Institute – Afrique du Sud
16:15 – 16:35	Session 2: Application de la coopération entre les parties prenantes dans les initiatives régionales pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones au-delà de la juridiction nationale Présentation: Résultats du projet STRONG High Seas sur l'application de la coopération entre les parties prenantes dans les initiatives régionales pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale <i>Messages clés du projet STRONG High Seas et réflexions pour les discussions en plénière</i> Mme. Carolina Hazin, BirdLife International
16:35 – 17:55	Discussion en plénière: Application de la coopération entre les parties prenantes dans les initiatives régionales pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones au-delà de la juridiction nationale <i>Discussion et réflexions sur les initiatives régionales entre les parties prenantes dans le contexte du BBNJ</i> Panélistes: <ul style="list-style-type: none"> • M. Godfrey Baidoo-Tsibu, FCWC-PESCAO Centre régional SCS (Suivi, Contrôle et Surveillance) • Dr. Tammy Davies, BirdLife International (Aire Marine Protégée NACES) • Dr. Kerry Howell, Université de Plymouth (écosystèmes des grands fonds marins) • Dr. Carlos Gaymer, UCN (Crêtes de Sala y Gomez & Nazca et projet STRONG High Seas) • Mme. Carolina Hazin, BirdLife International (projet STRONG High Seas) Facilité par Dr. Luis Germán Naranjo, WWF Colombie <i>Suivi d'une séance de questions-réponses</i>
17:55 – 18:00	Clôture de la deuxième journée Ms. Leticia Greyling, International Ocean Institute – Afrique du Sud

Troisième jour – 31 mars 2022	
15:45 (Heure d'Allemagne)	Plateforme en ligne ouverte aux participants pour se connecter
16:00 – 16:15	Bienvenue et résumé de la deuxième journée Dr. Gustavo Castellanos, WWF Colombie
16:15 – 16:35	Session 3: Action collaborative dans le cadre de la gouvernance mondiale des océans pour lutter contre la perte de biodiversité, le changement climatique et les défis transversaux Présentation: Conclusions du projet STRONG High Seas sur les points où une action collaborative est nécessaire pour lutter contre la perte de biodiversité, le changement climatique et les défis transversaux <i>Messages clés du projet STRONG High Seas et réflexions pour les discussions en plénière</i> Mme. Paula Bueno, WWF Colombie
16:35 – 17:45	Discussion en plénière: Actions collaboratives pour relever les défis transversaux dans le contexte de la gouvernance mondiale des océans <i>Discussion et réflexions sur les actions collaboratives visant à relever les défis transversaux dans le contexte de la gouvernance mondiale des océans</i> Panélistes: <ul style="list-style-type: none"> • Ambassadeur Waldemar Coutts, Chili • Mme. Ilka Wagner, Allemagne • Dr. David Obura, CORDIO East Africa • M. Pradeep Singh, Université de Brême • M. Rémi Parmentier, The Varda Group • Mme. Paula Bueno, WWF Colombie (projet STRONG High Seas) Facilité par Dr. Julien Rochette, IDDRI <i>Suivi d'une séance de questions-réponses</i>
17:45 – 17:50	Remarques récapitulatives <i>Remarques récapitulatives de l'atelier</i> M. Ben Boteler, IASS
17:50 – 18:00	Clôture de l'atelier par le Gouvernement allemand, le Secrétariat de la CPPS, le PNUE et l'IASS Mme. Ilka Wagner (BMUV, Allemagne) Ambassadeur José Luis Pérez Sánchez-Cerro (Secrétaire général, CPPS) TBD (PNUE) M. Ben Boteler (Co-responsable, STRONG High Seas, IASS)

Annexe 3: Liste des webinaires et des rapports scientifiques relatifs publiés à ce jour dans le cadre du projet STRONG High Seas

Rapports STRONG High Seas

- [Strengthening Regional Ocean Governance for the High Seas: Opportunities and Challenges to Improve the Legal and Institutional Framework of the Southeast Atlantic and Southeast Pacific](#)
 - Summary for Decision-Makers [\[English\]](#)
 - Resumen para tomadores de decisiones [\[Español\]](#)
 - Résumé à l'intention des décideurs [\[Français\]](#)
- [Regional Ocean Governance of Areas Beyond National Jurisdiction: Lessons Learnt and Ways Forward](#)
 - Summary for Decision-Makers [\[English\]](#)
 - Resumen para tomadores de decisiones [\[Español\]](#)
 - Résumé à l'intention des décideurs [\[Français\]](#)
- [Ecological Baselines of the Southeast Atlantic and Southeast Pacific: Status of Marine Biodiversity and Anthropogenic Pressures in Areas Beyond National Jurisdiction](#)
 - Summary for Decision-Makers – Southeast Atlantic [\[English\]](#)
 - Résumé à l'intention des décideurs – Atlantique du Sud-Est [\[Français\]](#)
 - Summary for Decision-Makers – Southeast Pacific [\[English\]](#)
 - Resumen para tomadores de decisiones – Pacífico Sudeste [\[Español\]](#)
- Strengthening Monitoring, Control and Surveillance in Areas Beyond National Jurisdiction
 - [\[English\]](#)[\[Français\]](#)[\[Español\]](#)
 - Briefing for Negotiators [\[English\]](#)
- Options for Strengthening Monitoring, Control and Surveillance of Human Activities in the Southeast Pacific Region
 - [\[English\]](#)[\[Español\]](#)
- Options for Strengthening Monitoring, Control and Surveillance of Human Activities in the Southeast Atlantic Region
 - [\[English\]](#)[\[Français\]](#)
- Strengthening High Seas Governance Through Enhanced Environmental Assessment Processes
 - [\[English\]](#)[\[Français\]](#)[\[Español\]](#)
- Report on Socio-Economic Importance of Areas Beyond National Jurisdiction
 - Southeast Atlantic region: [\[English\]](#)/[\[Français\]](#)
 - Southeast Pacific region: [\[Español\]](#)/[\[English\]](#)
- [Ensuring Effective Implementation of a High Seas Biodiversity Treaty: Lessons Learned and Options for an Implementation and Compliance Committee](#)
 - Briefing for negotiators [\[English\]](#)
 - Note à l'intention des négociateurs [\[Français\]](#)
 - Documento informativo para las negociaciones [\[Español\]](#)

- Study on Measures to Support Conservation Efforts for Areas Beyond National Jurisdiction
 - Southeast Atlantic region: [\[English\]](#)/[Version en français disponible prochainement]
 - Southeast Pacific region: [English version available soon]/[\[Español\]](#)
- Reflections from the STRONG High Seas Project: Capacity Development in the Southeast Atlantic and Southeast Pacific Region for Conservation of Marine Biodiversity in ABNJ
 - Southeast Atlantic region: [\[English\]](#)/[Version en français disponible prochainement]
 - Southeast Pacific region: [English version available soon]/[Versión en español disponible en breve]

Policy Briefs STRONG High Seas

- Policy brief – Conservation and Sustainable Use of Marine Biodiversity in Areas Beyond National Jurisdiction: Options for Underpinning a Strong BBNJ Agreement through Regional and Sectoral Governance
 - [\[English\]](#)[\[Français\]](#)[\[Español\]](#)
- Policy brief – Keeping an Eye on the High Seas: Strengthening Monitoring, Control, and Surveillance Through a New Marine Biodiversity Treaty
 - [\[English\]](#)[\[Français\]](#)[\[Español\]](#)
- Policy Brief – Towards Ecosystem-based Management of the Global Ocean: Strengthening Regional Cooperation through a New Agreement for the Conservation and Sustainable Use of Marine Biodiversity in Areas Beyond National Jurisdiction
 - [\[English\]](#)[\[Français\]](#)[\[Español\]](#)
- Policy Brief – The Role of Regional Cooperation in Strengthening High Seas Governance: Conceptual Framework and Key Recommendations
 - [\[English\]](#)[\[Español\]](#)

Séminaire en ligne STRONG High Seas

- STRONG High Seas Online Seminar: [Marine Biodiversity Beyond National Jurisdiction in the Southeast Pacific and Southeast Atlantic](#)
- STRONG High Seas Online Seminar: [Marine Genetic Resources: Building Capacities for Ocean Governance](#)
- STRONG High Seas Online Seminar: [Strengthening Monitoring control and surveillance through a High Seas Treaty](#)
- STRONG High Seas Online Seminar (Español): [Strengthening MCS in the Southeast Pacific](#)
- STRONG High Seas Online Seminar: [Towards a Better Management of Western African Marine Resources: the Role of Monitoring, Control and Surveillance](#)
- STRONG High Seas Online Seminar (Español): [Aguas internacionales Cómo se manejan desde las Naciones Unidas y cuál es el futuro de la biodiversidad en ellas?](#)

À propos du projet STRONG High Seas

Le projet STRONG High Seas est un projet d'une durée de cinq ans qui vise à renforcer la gouvernance régionale des océans pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale. Il est coordonné par l'Institute for Advanced Sustainability Studies (IASS) et mis en œuvre avec l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), BirdLife International, l'International Ocean Institute (IOI) – Afrique du Sud, l'Universidad Católica del Norte (UCN), WWF Colombie et WWF Allemagne. En collaboration avec le Secrétariat de la Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS) et le Secrétariat du Programme des mers régionales d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Convention d'Abidjan), le projet développera et proposera des mesures ciblées pour faciliter le développement d'approches de gestion intégrées et écosystémiques pour la gouvernance des océans dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale.

Le projet STRONG High Seas a les objectifs globaux suivants:

1. Faciliter l'élaboration de méthodes de gestion améliorées pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les zones situées au-delà des juridictions nationales dans les régions du Pacifique du Sud-Est et de l'Atlantique du Sud-Est ;
2. Identifier les meilleures pratiques et apporter un soutien aux institutions régionales et aux autorités nationales pour la mise en œuvre des instruments régionaux existants ;
3. Élaborer des options pour la gouvernance régionale dans un futur instrument international dans le cadre d'UNCLOS et transférer les leçons apprises au niveau régional au niveau mondial pour promouvoir la gouvernance des océans.

Pour plus d'informations sur le projet STRONG High Seas, veuillez visiter: <https://www.prog-ocean.org/our-work/strong-high-seas/> ou contacter: stronghighseas@iass-potsdam.de.

Partenaires du projet STRONG High Seas



International Ocean Institute
African Region



Supported by:



Federal Ministry
for the Environment, Nature Conservation,
Nuclear Safety and Consumer Protection

based on a decision of
the German Bundestag

Le projet STRONG High Seas fait partie de l'Initiative internationale pour la protection du climat (IKI; <http://www.international-climate-initiative.com/en/>). Le Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature, de la sûreté nucléaire et de la protection des consommateurs (BMUV) soutient cette initiative en vertu d'une décision du Parlement de la République fédérale d'Allemagne.